



Commune de Lamotte-Warfusée

Communauté de Communes du Val de Somme

Mairie de Lamotte-Warfusée
3 rue Ulphy Cottinet
80800 Lamotte-Warfusée
Tél./Fax : 03.22.42.31.50

Mail : mairiedelamottewarfusee@orange.fr

Retrouvez tous les renseignements sur le site Internet de la Commune :

<http://www.lamottewarfusee.fr/>

À vos agendas ! Planning de avril - mai 2023

Retrouvez le calendrier des animations sur le Site Internet de la Commune sur le volet de droite (cliquez sur l'événement et vous trouverez tous les détails)

Avril :

Dimanche 2 : Réderie de Printemps : Le Comité des fêtes, l'ASLW et « Les jardins lamottais » organisent comme chaque année la traditionnelle réderie de printemps.

Samedi 8 : Soirée Jeux de société : Organisée par la Médiathèque « Croq'pages » à partir de 17 h. Plus d'infos sur le Site croqpages.fr.

Lundi 10 : « La Chasse aux œufs » : À vos paniers ! Le Comité des fêtes propose une chasse aux œufs pour tous les enfants du village. **Rendez-vous à 10 h 30 devant la Mairie.** Un rafraîchissement pour les enfants et les parents clôturera cette manifestation.

Mardi 11 : Séance « Bébés Lecteurs » : Plus d'infos sur le Site Internet de la Commune.

Mercredi 19 : BUS PMI : Consultations préventives gratuites pour les enfants de 0 à 6 ans de 10 h 30 à 12 h temporairement sur le parking des commerces. Plus d'infos sur le Site Internet de la Commune.

Mercredi 26 : Animation « Carnaval » : Organisée par l'association « les loulous ». Rendez-vous à 16 h 30 devant la mairie.

Mai :

Lundi 8 : Commémoration du 8 mai 1945 : Invitation à la cérémonie de la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale. Rendez-vous à 10 h 30 place de la Mairie.

Mardi 9 : Séance « Bébés Lecteurs » : Plus d'infos sur le Site Internet de la Commune.



La fin des travaux approche à grand pas.
L'école, les commerces et les alentours seront effectifs.
Inauguration de l'ensemble des travaux **le samedi 3 juin 2023.**
Plus d'informations à venir

PARKING DES COMMERCES

ZONES BLEUES

**STATIONNEMENT
GRATUIT LIMITÉ À 1H**

du lundi au vendredi

Merci de votre
compréhension.



Pensez à utiliser
votre disque
de stationnement !

RACCORDEMENT AU RESEAU FIBRE

La Communauté de Communes du Val de Somme a chargé Somme Numérique du déploiement de la fibre optique sur notre territoire. Le raccordement au réseau peut parfois être complexe. N'hésitez pas à solliciter le secrétariat de mairie.

Petit rappel, il existe un portail mis en place par le gestionnaire : www.somme-fibre.fr
Cela vous permet de savoir si vous êtes éligible, de faire une demande, de suivre votre raccordement, etc..

Attention : depuis septembre dernier, le raccordement au réseau sur la Commune ne peut se faire que par voie souterraine.

Plus de renseignements en mairie
ou sur le Site Internet de l'intercommunalité :
www.valdesomme.com et celui de la Commune

Inscriptions scolaires 2023 - 2024 En mairie depuis le 1er mars 2023

Pièces nécessaires : livret de famille, carnet de santé et justificatif de domicile.



L'actu express des lamottais

À suivre sur la Commune...



DISTRIBUTION DU COURRIER

Pour le bon acheminement de votre courrier, pensez à apposer le numéro de votre habitation et les noms de famille de façon visible sur la boîte aux lettres.

Voirie - suivi des travaux

Suite à des travaux sur la voirie dans plusieurs zones du village et plus particulièrement sur la RD 1029, des aménagements de circulation et de stationnement seront nécessaires. Dans le maximum du possible les riverains seront avertis. Conscients de la gêne occasionnée, nous vous remercions de votre compréhension.

Pour mémoire, ils concernent :

- La sécurisation de la route nationale et ses abords,
- L'enfouissement des réseaux sur plusieurs rues,
- La création de trottoirs,
- La modernisation de l'éclairage public.

Ces aménagements de voirie sont en grande partie financés par le biais de subventions diverses (Etat, Région, Département, Syndicat etc..). Notez que la création des trottoirs dans la rue de Montreuil sera payée intégralement par l'intercommunalité.

Appel aux Lamottais - Subvention à destination de l'école : VOTEZ !

Vous avez peut-être vu les affiches ou entendu parler du budget participatif du département de la Somme à destination des 10-16 ans. Mais saviez-vous que deux projets concernaient nos jeunes lamottais ?

Grâce à vos votes, nous pourrions obtenir une subvention permettant la concrétisation d'un projet pour nos enfants.



Tout d'abord, les enfants scolarisés à Lamotte-Warfusée avec un projet présenté pour la Compagnie Acacia en lien avec l'école de Lamotte-Warfusée.

Le projet a vocation à donner le goût du sport à nos enfants dès le plus jeune âge. A ce titre, il prévoit, pour l'année prochaine, la mise en place de séances de sport spécifiques au sein des écoles et proposées par les professionnels de l'association ainsi que l'achat de matériel pour permettre de découvrir de nouvelles activités.

Le second projet doit permettre d'emmener une équipe de jeunes hockeyeurs subaquatiques en championnat national. 7 jeunes lamottais sont directement concernés !

Ces projets ne pourront voir le jour qu'avec votre soutien. Il y a 65 projets proposés, seuls les plus votés pourront être mis en œuvre. Chaque vote compte.

Nous comptons donc sur vous et vos proches VOTEZ ! Comment faire ?

1. Connectez-vous sur le Site du département de la Somme avec une adresse mail via <http://jeparticipe.somme.fr/project/budget-participatif-2022-2023/selection/vote-des-habitants>
2. Créez-vous un compte puis passez au vote.
3. Sélectionnez le canton de Corbie et choisissez les projets soutenus par la Compagnie Acacia et par l'équipe de hockey subaquatique de Corbie

Attention, il faut voter pour 3 projets pour que votre vote soit valide, choisissez donc le 3ème projet que vous souhaitez !

N'hésitez pas à utiliser toutes vos adresses mail, à diffuser très largement cette information autour de vous ou le post Facebook <https://www.facebook.com/lacompagnieacacia> et à passer l'information autour de vous. **Tout le monde peut vote !** L'association la Compagnie Acacia reste à votre disposition pour toute question et vous remercie par avance pour votre soutien et pour nos enfants lamottais !